

PLAN DE FINANCEMENT FILM DOCUMENTAIRE AIRES MARINES ÉDUCATIVES

Projet de réalisation d'un film documentaire sur les perceptions
des enfants sur leurs paysages, dans le cadre des
Aires Marines Éducatives et réponse à l'appel à projet d'éducation
artistique et culturelle pour l'année scolaire 2021-2022 (DRAC de Bretagne)

L'an deux mille vingt, le **mardi 27 avril à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 20 avril 2021 s'est réuni à la salle La Lucarne – Arradon sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Étaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Paul BARRET	
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. André CROCQ
M. Gilles DUFEIGNEUX

Procuration :

M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO

Étaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Sophie GIRAUD (Responsable du développement territorial)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

PLAN DE FINANCEMENT FILM DOCUMENTAIRE AIRES MARINES ÉDUCATIVES

Projet de réalisation d'un film documentaire sur les perceptions des enfants sur leurs paysages, dans le cadre des Aires marines éducatives et réponse à appel à projet d'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2021-2022 (DRAC de Bretagne).

Le Parc souhaite répondre à l'appel à projet d'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2021-2022 proposé par la DRAC de Bretagne.

La candidature est proposée en collaboration avec l'auteur-réalisateur Arnaud Jamin dans le cadre de son projet à destination des scolaires *Les ateliers documentaires du Paysage* (<https://www.lesateliersdocumentaires.fr/>) et en partenariat avec l'Éducation nationale, avec laquelle le Parc a officialisé une convention de partenariat le 22 janvier 2021. Arnaud Jamin travaille régulièrement avec la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Le public concerne les élèves de l'école Armorique à Vannes (quartier Kercado) et les élèves de l'île d'Arz.

Le Parc propose de construire sa réponse à cet appel à projet :

- En répondant aux 9 critères d'éligibilité imposés par la demande, en particulier celui de proposer un projet se déroulant au sein d'un quartier éligible à la politique de la ville. Le quartier de Kercado de Vannes, dans lequel est située l'école école d'Armorique, répond à ce critère ;
- En s'appuyant sur les dispositifs éducatifs existants, à savoir les aires marines éducatives et en lien avec les projets pédagogiques de chaque école ;
- En y intégrant les spécificités propres à chacun des espaces concernés, à savoir les Rives du Vincin et l'île d'Arz ;
- En y intégrant les thématiques et les enjeux environnementaux du territoire définis dans les orientations de la Charte du Parc, à savoir : les paysages, l'agriculture/alimentation/agroforesterie, l'érosion du littoral, le renouveau et la végétation arborée du littoral.

Ainsi, le projet propose la mise en place d'une résidence d'artiste en milieu scolaire avec l'auteur-réalisateur Arnaud Jamin, ayant pour objectif la création d'un documentaire (court ou moyen métrage), réalisé par les élèves eux-mêmes (écriture, interview, prise de sons et d'images, montage, etc.).

Ce projet hors les murs, s'adresse aux élèves de deux écoles d'horizons différents, dans l'idée de favoriser les échanges et de croiser les regards entre élèves résidant en zone urbaine et ceux résidant sur une île du Golfe. La résidence se déroulera sur une dizaine de jours continus (dont 5 jours en présence des élèves) et réunira une trentaine d'élèves (total des 2 classes).

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
Rémunération des artistes et intervenants (40h)	2600 €	Ministère de la Culture-DRAC	3 000 €
Déplacements, repas et frais divers	650 €	Rectorat - DAAC	1 000 €
Fournitures diverses	150 €	Parc naturel régional (20%)	1 000 €
Frais de communication	100 €		
Déplacement élèves bateau - bus	1 500 €		
TOTAL	5 000 €	TOTAL	5000 €

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la réponse à cet appel à projet et le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
 Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT